

HONORAIRES MAXIMUM

LOCATIONS

- **NEGOCIATION – ENTREMISE: 200 €**
(a la charge du propriétaire)
- **GESTION COURANTE (à la charge du propriétaire)**
12 % TTC sur les loyers hors charges encaissés
- **VISITES – DOSSIER LOCATAIRE ET REDACTION DE BAIL :**
160 € TTC à la charge du :
80 € Locataire et 80 € Propriétaire
- **ETAT DES LIEUX : 50 € à la charge du :**
25 € Locataire et 25 € Propriétaire

LOCATION SAISONNIERE

A la charge du propriétaire sur le prix de location

- **TRANSACTION : 12 % TTC**
- **PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES (Gestion Assurance : 5 % TTC)**
- **GESTION : 9,64 % TTC**

VENTE

5,80 % TTC sur le prix de vente du bien
Avec un minimum de 5.000 € TTC

Forfait Garage/ Cave/parking 2.000 €

HONORAIRES A LA CHARGE DU VENDEUR

AVIS DE VALEUR

360 € TTC sur les biens jusqu'à 450.000 €

500 € TTC sur les biens supérieurs à 450.000€

A LA CHARGE DU DEMANDEUR

REMBOURSABLES EN CAS DE VENTE

PAR NOTRE INTERMEDIAIRE